

## Au cœur de nos prisons valaisannes



«J'étais en prison et vous êtes venus me visiter» cette parole du Christ est rapportée par l'apôtre Matthieu (Mt 25,36), elle va marquer l'Eglise d'une manière indélébile. Les persécutions des chrétiens au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> siècle allaient conduire la communauté chrétienne à répondre à cette

demande expresse et à celle de Paul (lettre aux Hébreux 13,3) de visiter les prisonniers et leur famille. Au cours des siècles les conditions de vie dans les prisons se sont progressivement «rectifiées» par l'intervention de chrétiens, d'humanistes remarquables en particulier St. Vincent de Paul (1581-1660) «s'il s'en trouve parmi vous qui pensent qu'ils sont envoyés pour «évangéliser» les prisonniers et non les soulager, pour remédier à leurs besoins spirituels et non aux temporels, je réponds que nous devons les assister en toutes manières, par nous et par autrui : faire cela c'est évangéliser par parole et par œuvres...». Enfin des groupes généreux et lucides vont tenter d'orienter la vie carcérale vers des activités occupationnelles, des ateliers voire une réinsertion sociale...

### **Notre groupe, nos activités**

**Le groupe valaisan «Parole en liberté»** existe depuis 1989 sur proposition du Père Guy Gilbert lors de sa visite à Crêtelongue. Le groupe est formé d'une trentaine de personnes chrétiennes ou non, soucieuses de rencontrer des prisonniers en toute simplicité dans un grand respect surtout auprès de personnes non libres, attentives à leur dignité. Le groupe est en accord avec la charte des visiteurs bénévoles des prisons. Simples visiteurs nous ne sommes ni prêtre ni rabbin ou imam et pour en rajouter pas juge, avocat ou procureur mais simplement des femmes et des hommes de toutes les professions. Chaque personne incarcérée est accueillie et écoutée : nous entendons ses questions, ses révoltes, ses espoirs. L'essentiel est de vivre «une parole en toute liberté», d'établir une relation de confiance qui permette une vraie relation humaine. Les détenus sont très sensibles à la visite de personnes extérieures qui n'ont rien à voir avec le personnel et qui représente une bouffée d'air frais.

Pour le **Centre LMC**, La Bergerie à Crêtelongue (18 places, détention en phase préparatoire, en vue du renvoi et pour insoumission : détention administrative selon la loi sur les étrangers) les détenus sont par définition des étrangers, souvent les plus fragiles parce que loin de toute famille, de tout soutien, sans visite et parfois incapable de communiquer ou de s'exprimer. Ils ont souvent peine à comprendre les motifs de leur incarcération : après un long voyage d'espoir et une période

de détention, on les remet dans un milieu qu'ils ont tenté de fuir.

Chaque mois, deux groupes de 4 à 5 personnes vont rendre visite aux jeunes de **Pramont**, Maison d'Education au Travail (34 places). La plupart de ces jeunes sont des mineurs.

A **Crêtelongue**, lieu d'exécution de peine (40 places), les détenus sont visités chaque mois par un groupe de 5 à 8 personnes et une soirée avec loto est organisée chaque trimestre par l'ensemble des membres de Parole en liberté. Visites également dans les trois prisons préventives en Valais : Sion avec 121 places, **Martigny** avec 48 places et **Brigue** avec 24 places. Sur demande des prévenus, nous y faisons des visites individuelles après avoir obtenu l'autorisation du juge.

### **Nos préoccupations**

Nous sommes aussi des citoyens préoccupés par les conditions de détention et leur conséquences, sans intervenir et décrire ces conditions, nous faisons nôtre les observations et remarques du «Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT 1996, 2007)», de la «Commission nationale de la prévention de la torture. CNPT (2010)»: la plupart des recommandations exprimées et proposées antérieurement n'ont été que très partiellement ou pas réalisées. En ce qui concerne en particulier le Centre LMC, la Commission Nationale de la torture souligne en 2010 «qu'il y a lieu de prendre les mesures visant à assouplir les conditions de détention», que «les détenus devraient jouir d'une plus grande liberté de mouvement». Elle «recommande de prendre des mesures immédiates visant à offrir des activités et à créer des possibilités d'occupation appropriées». Ces propositions sont restées lettres mortes. Enfin le très rigoureux et sévère «**Rapport final de l'audit systématique sur le fonctionnement des établissements pénitentiaires valaisans (2011)**» de Benjamin F. Brägger confirme les bilans et propositions des rapports précédents et propose une réforme des institutions carcérales valaisannes.

Rapports et audit se succèdent et confirment la nécessité de corrections, voire de réformes dans le système carcéral valaisan et n'aboutissent pas aux mesures correctrices indispensables. Il faut bien admettre que les prisons et les prisonniers représentent un sujet peu «passionnant» et peu «porteur» pour les citoyens et les politiques responsables qui depuis de nombreuses années n'ont pas réussi à prendre les mesures nécessaires pour normaliser une situation très préjudiciable aux prisonniers. On peut souhaiter que la nouvelle commission qui étudie le dernier audit prendra enfin les décisions courageuses depuis longtemps espérées.

Si cette situation défectueuse des structures et du fonctionnement des prisons en Valais se retrouve malheureusement dans d'autres cantons, cela ne justifie en aucun cas l'inertie des décisions politiques.

*Si un lecteur est intéressé par les activités de «Parole en liberté», il peut contacter l'abbé Henri Roduit, 027 306 29 54.*

Pour «Parole en liberté»,

*Francis-Luc Laurencet et Robert Blanchet*

## Un souffle d'amour trop ignoré

Au cours d'un entretien de préparation au baptême, j'en viens à évoquer la Pentecôte. La fête est proche. «Qu'est ce que la Pentecôte ?» Le couple se regarde, baisse les yeux... «Ah ! oui. C'est lundi de Pentecôte.»

Le dimanche de Pentecôte, un dimanche comme les autres ! Comment faire découvrir ce qu'est la Pentecôte ? Est-ce que cette manifestation de l'Esprit, don du Père et du Fils, à la manière d'un violent coup de vent, dans le Cénacle où les Apôtres sont unis dans la prière, est pour nous une révélation des merveilles de Dieu ?

Jésus disait à Nicodème : «*Le vent souffle où il veut et tu entends sa voix, mais tu ne sais ni d'où il vient, ni où il va. Ainsi en est-il de quiconque est né de l'Esprit.*» (Jn, 3. 8). Nous entendons dire des Apôtres, dans la Parole proclamée le jour de la Pentecôte : «*Ces hommes ne sont-ils pas des Galiléens ? Comment se fait-il que chacun d'entre nous les entende dans sa langue maternelle ? Nous les entendons proclamer dans nos langues les merveilles de Dieu.*» (Ac 1, 8...12)

L'Esprit à l'œuvre aujourd'hui. Ces quelque 350 personnes rassemblées à St-Maurice, le week-end de l'Ascension pour fêter les 40 ans de Foi et Lumière, comment se fait-il qu'elles se comprenaient chacune dans sa langue ? Il y avait les handicapés mentaux, jeunes et adultes, qui chantaient le Seigneur, et d'autres qui exprimaient leur joie par un sourire ; il y avait les parents qui échangeaient fraternellement avec d'autres ; il y avait les amis qui ont donné de leur temps. Il y avait un seul esprit, un souffle de vie : l'Esprit d'amour.

*Charles Neuhaus*

## L'Action Catholique Générale (Vie et Foi) est un de mes soleils

Je viens de Fully. Mariée depuis 55 ans, j'ai 8 enfants et 26 petits-enfants. J'ai adhéré à l'ACG, il y a une trentaine d'années.

Notre équipe de l'ACG compte une dizaine de personnes. On se réunit chaque mois. On partage les soucis des uns et des autres à la lumière de l'Evangile. A chaque rencontre, en travaillant sur le principe de "voir, comprendre et agir", on aborde un thème de réflexion proposé par notre bulletin "Vie et Foi". L'ACG organise également des journées d'étude et de recollections ouvertes au public. C'est super pour se remettre en question, réfléchir et fortifier une vie chrétienne.

«Vie et Foi» m'a beaucoup apporté. J'ai rencontré et j'ai échangé avec beaucoup de personnes, lors de sessions aux USA et en Europe. J'en ai tiré un apport spirituel, une connaissance approfondie de la position de l'Eglise et de la femme dans le monde d'aujourd'hui, une confiance en moi. Je suis mieux à l'aise pour m'exprimer, pour donner mon avis, en un mot pour tenir ma place de femme engagée. J'ai surtout développé des amitiés profondes et sincères. Je suis plus disponible, plus ouverte pour rendre service.

J'agis aussi dans mon village, en mettant mon temps et mes connaissances au service de la communauté. Enfin, chez mes enfants et mes petits-enfants, j'espère éveiller la curiosité et développer un esprit chrétien. La prière m'aide et m'accompagne tous les jours et me permet d'être en communion avec tous mes frères.

*Marie-Jeanne Tamarcaz*